

Gland, le 4 mars 2025

# CONVOCAATION

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué-e pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

## **Jeudi 13 mars 2025 à 19h30 précises** **à la Salle communale, Grand'Rue 38**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Assermentation de 2 Conseillers.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2024.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communications des représentants des entités intercommunales et commissions municipales.

### **Préavis – Première lecture**

7. **Préavis municipal n° 74** relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs du Tennis Club de Gland.
8. **Préavis municipal n° 75** relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers selon la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

### **Autres objets**

9. Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Nicolas Pellet, au nom de la Commission des finances (COFIN), intitulée « Pour la création d'un règlement concernant le pourcentage (ou centime) culturel au sein de la commune de Gland ».
10. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Ahimara Buffat intitulé « Pour une amélioration de la sécurité en ville de Gland » et nomination d'une Commission.

### **Divers**

11. Nomination d'un délégué et de 2 délégués suppléants au Conseil intercommunal de Région de Nyon.
12. Divers et propositions individuelles.

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 74 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs du Tennis Club de Gland \*\*

Commission technique de 5 membres composée de 2 GDG, 1 PS-Les Vert-e-s, 1 PLR et 1 UDC (premier membre).

Préavis municipal n° 75 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers selon la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) \*\*

Commission technique de 5 membres composée de 2 GDG, 1 PS-Les Vert-e-s, 1 PLR (premier membre) et 1 UDC,

+ Commission des finances.

Commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Nicolas Pellet, au nom de la Commission des finances (COFIN), intitulée « Pour la création d'un règlement concernant le pourcentage (ou centime) culturel au sein de la commune de Gland »

*Premier membre* : M. Théophile Mounier, GDG

*Membres* : M. Jean-Philippe Genoud, GDG – Mme Albulenë Ukshini Sefa, PS-Les Vert-e-s – M. Nicolas Pellet, PLR – M. Pascal Riesen, UDC.

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Ahimara Buffat intitulé « Pour une amélioration de la sécurité en ville de Gland » \*\*

Commission technique de 5 membres composée de 2 GDG, 1 PS-Les Vert-e-s (premier membre), 1 PLR et 1 UDC.

*\*\* Les membres des Commissions chargées d'étudier les préavis municipaux n° 74 et 75 ainsi que la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Ahimara Buffat sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 13 mars 2025.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :



Ahimara Buffat



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira